

Fiche de poste Responsable des relations institutionnelles, de l'appui scientifique et des moyens au département d'évaluation de la recherche

Présentation du Hcéres

Le Hcéres est une autorité administrative indépendante, créée par la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche. Son organisation et son fonctionnement sont régis par le décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014. Ses missions sont :

- d'évaluer les établissements d'enseignement supérieur et leurs regroupements, les organismes de recherche, les fondations de coopération scientifique et l'Agence nationale de la recherche, les entités de recherche ; les formations et diplômes des établissements d'enseignement supérieur ou, le cas échéant, ou de valider les procédures d'évaluation réalisées par d'autres instances ;
- de s'assurer de la prise en compte, dans les évaluations des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'ensemble des missions qui leur sont assignées par la loi et leurs statuts particuliers;
- de s'assurer de la valorisation des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle dans la carrière des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- d'évaluer a posteriori les programmes d'investissement et les structures de droit privé recevant des fonds publics destinés à la recherche ou à l'enseignement supérieur.

Le Haut Conseil peut participer à l'évaluation d'organismes étrangers ou internationaux de recherche et d'enseignement supérieur. Les rapports d'évaluation sont disponibles sur le site internet du Hcéres.

Il comporte en son sein un Observatoire des Sciences et Techniques (OST). L'OST a pour mission de concevoir et de produire des indicateurs et des analyses relatifs à la recherche et à l'innovation, pour éclairer les politiques publiques et les analyses stratégiques dans ce domaine.

Budget : 18.3 millions
Personnels permanents : 104
Personnels scientifiques à temps partiel : 102

Contexte de la mission

Le département d'évaluation de la recherche organise chaque année près de 600 évaluations d'unités de recherche, de structures fédératives ou autres objets de recherche.

Le département se compose d'une équipe de conseiller(e)s scientifiques (CS) qui organisent le déroulé scientifique des évaluations, d'un(e) responsable des relations institutionnelles, de l'appui scientifique et des moyens, d'un(e) responsable du management et du processus, de chargé(e)s d'études (CE), de gestionnaires administratifs (GA) qui organisent les aspects administratifs de ces mêmes évaluations. Les évaluations sont réalisées par les pairs, des experts scientifiques de leur domaine. Ils sont sollicités par les conseillers(es) scientifiques.

L'organisation et le suivi de ces évaluations implique rigueur et précision afin que les comités de visite et l'élaboration des rapports d'évaluation aient lieu dans le calendrier défini au moment du lancement de la campagne d'évaluation. Ce respect des délais est particulièrement important dans un processus d'évaluation complexe. C'est dans ce contexte que le (la) responsable des relations institutionnelles, de l'appui scientifique et des moyens exercera ses fonctions.

Sous la responsabilité de la secrétaire générale, placé(e) auprès du directeur du département d'évaluation de la recherche (DER), il/elle remplit les missions suivantes :

- Mise au point et révision des maquettes des dossiers d'autoévaluation des unités de recherche et des rapports d'évaluation ;
- Mise au point et révision des référentiels d'évaluation ;

- En lien avec le directeur, interface avec les structures évaluées (participation aux réunions de lancement de vagues d'évaluation, aux rencontres bilatérales avec les établissements évalués,...), et les différentes administrations de tutelle du MESRI et des ministères techniques ;
- Définition en lien avec le directeur du département d'évaluation de la recherche des besoins en conseillers scientifiques et suivi des mises à disposition ou des délégations ;
- Dans le respect des objectifs et actions définis dans le plan stratégique 2016-2020 du Hcéres et des plans d'actions annuels du département, il/elle peut, selon les thématiques, être amené(e) à participer aux groupes de travail des départements ;
- Préparation du budget du département d'évaluation de la recherche et suivi mensuel de la consommation des crédits en lien avec la responsable du service budget finance afin de réajuster les prévisions ;
- Elaboration et suivi de indicateurs relatifs au coût des missions (hébergement, transport, frais de mission et indemnités) ;
- En lien avec le délégué à la qualité du Hcéres, suivi du plan stratégique ;
- En concertation directe avec le directeur du département, interactions avec les autres départements dans une démarche d'évaluation intégrée renforcée et avec l'ensemble des services du Hcéres ;
- En lien avec le département Europe et internationale assure la préparation de la réception des délégations internationales.

Connaissances et compétences mises en œuvre

- rigueur et sens de l'organisation, goût pour le travail en équipe ;
- capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse ;
- grande réactivité et disponibilité ;
- aptitude au dialogue avec des interlocuteurs de haut niveau ;
- sens du relationnel développé ;
- maîtrise des outils bureautiques ;
- expérience avérée de l'enseignement supérieur et de la recherche et de ses opérateurs ;
- maîtrise de l'anglais.

Cadre statutaire et expérience professionnelle

- Titulaire catégorie A
- Une expérience significative dans une activité approchante
- Bac +5